



Ste-Edwidge

Milieu paisible, communauté vivante

Le Survol

Journal municipal

Volume 18, no 6, Novembre, Décembre 2016



**M. BERNARD MARION AINSI
QUE TOUS LES CONSEILLERS,
CONSEILLÈRES ET TOUS LE PER-
SONNEL VOUS SOUHAITE UNE
PÉRIODE DES FÊTES DES PLUS
RÉJOUISSANTES ET UNE ANNÉE
2017 REMPLIE DE BELLES PRO-
MESSES.**



**QUE LA MAGIE DU TEMPS DES
FÊTES VOUS APPORTE DES MO-
MENTS DE BONHEUR, DE
RESSOURCEMENT ET UNE ANNÉE
2017 MARQUÉE PAR LA SANTÉ,
LE SUCCÈS ET LA PROSPÉRITÉ.**

**GUY HARDY, DÉPUTÉ DE
SAINT-FRANÇOIS**





ÉQUIPE DU SURVOL

Municipalité de Ste-Edwidge.....	819-849-7740
Stéphanie Cotnoir, rédactrice.....	819-849-7282
Lise Ladouceur Fauteux.....	819-849-4987
Nicole Pinsonneault.....	819-849-6686
Impression Larochelle.....	819-849-7475

COMMENT SOUMETTRE

VOS ARTICLES?

Pour nous faire parvenir vos photos, textes ou idées,
vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

cotnoir.stephanie@gmail.com

ou au

819-849-7282

Dépôt légal: Bibliothèque et archives Canada

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTES

Ambulance-Police-Pompier	911
Info-santé.....	811
Centre hospitalier Coaticook.....	819 849-4876
CHUS (Sherbrooke-Fleurimont)	819 346-1110
Centre Anti-Poison.....	1 800 463-5060
Urgence détresse.....	819 563-2572 (jour)
.....	819 823-9006 (soir)
Maison Jeune Est (Hébergement -18ans).....	819 821-1999
L'Auberge du Coeur Source Soleil (18-35ans).....	819 563-1131
JEVI (Prévention du suicide)	819 564-1354
Aide juridique jeunesse (24/24)	819 563-4721
Tel Jeunes.....	1 800 263-2266
Ligne Info Drogues.....	1 800 265-2626
CALACS (Aide aux victimes d'agression sexuelle)	819 563-9999
Carrefour Jeunesse Emploi Coaticook	819 849-0440
Ligne Gai-Écoute	1 888 505-1010

Ste-Edwidge

Le Survol

Bulletin Municipal

**Date de tombée de
votre prochain journal
municipal**



5 janvier

TABLE DES MATIÈRES

Informations municipales	3
Avis public	5
Rapport du maire	6
Nouvelles municipales	15
Forum du plan de développement	18
Service de prévention des incendies	19
Communautaire	21
Cercle de fermières	21
Équipe d'animation communautaire	22
L'Halloween en photos	24
Des nouvelles de l'accommodation	28
Famille	29
Scolaire	30
En savoir un peu plus	33

Calendrier des assemblées du Conseil pour 2017, à chaque 1er lundi du mois (sauf en juillet et en septembre):

9 janvier	6 février	6 mars
3 avril	1er mai	5 juin
4 juillet	7 août	5 septembre
2 octobre	6 novembre	4 décembre



Les assemblées du Conseil ont lieu à 19 h, à l'hôtel de ville

Nouvel horaire du bureau : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Conseil municipal

Maire: M. Bernard Marion

Siège no 1 : Mme Émilie Groleau

Siège no 4 : M. Yvon Desrosiers

Siège no 2 : M. Jacques Ménard

Siège no 5 : M. Ronald Bergeron

Siège no 3 : Mme Nicole Pinsonneault

Siège no 6 : M. Gary Caldwell

Directeur général et secrétaire-trésorier : M. Réjean Fauteux

Adjointe administrative : Mme Brigitte Desruisseaux

Inspecteur en voirie : M. David Roy

Inspecteur en traitement des eaux : M. André Paquin

Inspecteur en bâtiment et environnement par intérim: M. Nicolas Plourde

Noël approche à grand pas!

Les employés municipaux seront en vacances pendant cette période. Veuillez prendre note que les bureaux seront fermés du

21 Décembre au 3 janvier 2017

ENTENTE PLATEAUX SPORTIFS

Prenez note que l'entente entre Acti-Sport et la municipalité de Ste-Edwidge **n'est plus en vigueur**. Ainsi, les plateaux sportifs de l'École La Frontalière tel que la piscine, la salle de musculation et les terrains de badminton **ne sont plus une option gratuite** pour les citoyens de la municipalité.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Veillez prendre note que M. Sylvain Martineau inspecteur en bâtiment et environnement, a quitté ses fonctions pour nous le 9 août dernier, donc pour un certain temps nous aurons un inspecteur par intérim qui sera présent une demi-journée par semaine. Nous vous recommandons d'appeler à la municipalité avant de vous déplacer au 819-849-7740.

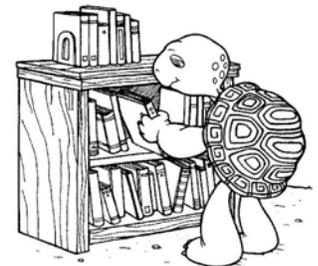
CONTRÔLE DE LA VITESSE

Vous aurez sans doute remarqué devant l'hôtel de ville se trouve un panneau d'affichage numérique pour indiquer la vitesse, il est en fonction depuis le 16 août. Cela nous permettra de faire un meilleur suivi du trafic qui circule dans la municipalité et de travailler avec la Sûreté du Québec pour améliorer la sécurité de nos citoyens.



ENTENTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Veillez prendre note que nous avons toujours une entente avec la Bibliothèque de Coaticook, votre abonnement est **remboursé à 100 %** par la municipalité avec preuve de celle-ci.



DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a un défibrillateur cardiaque qui est disponible en tout temps à l'Accommodation S. Grégoire. Les personnes intéressées à l'avoir pour un événement spécial doivent contacter monsieur Réjean Fauteux à la municipalité au 819-849-7740.





AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Réjean Fauteux directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton QUE, lors de la tenue de l'assemblée du conseil municipal du 6 septembre 2016 à 19 h, au 1439 chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton, le conseil municipal a adopté le règlement 348-16, relativement à la modification du règlement 348-14 sur le code de déontologie des élus municipaux.

Toutes personnes qui veulent obtenir une copie du présent règlement peuvent en faire la demande au bureau municipal en défrayant les coûts relatif à la demande.

Le règlement 348-16 va comme suit:

Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat, ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ses employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 7 du présent Code et à l'article 31 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

DONNÉ À SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CE 15^e
JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE.



Resto Le Vis La Joie

Hrs. D'Ouvertures

Lun. et Mar. FERMÉ	1774 ch. Tremblay
Mer. & Jeu. 6hrs à 14hrs	St-Edwidge, Qc.
Vend. 6hrs à 14hrs	708-2R0
16h30 à 20hrs	
Sam. 7hrs à 20hrs	
Dim. 8hrs à 20hrs	

819.849.0505

Cuisine Familiale
Serge Rodrigue.prop.

On vous pr dit
des  conomies

819 564-PROM (7766)

PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUE.LASSURANCE.CA



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE, BERNARD MARION

DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL À LA SÉANCE RÉGULIÈRE

DU 7 NOVEMBRE 2016

PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Citoyennes et citoyens,

Déjà trois ans de passé au mandat que vous nous avez donné, et le temps est venu de faire le bilan de l'année en cours.

Comme vous le savez tous, le gouvernement par souci d'économie transfère des responsabilités aux municipalités et impose des coupures, évidemment nous ne sommes pas à l'abri de ces dites coupures. Cependant, un vent de renouveau semble vouloir s'installer, en effet, le gouvernement du Québec désire accorder plus de pouvoirs aux municipalités et aux MRC ce qui devrait avoir comme effet de prendre des décisions qui répondent davantage à nos inspirations, espérons seulement que les argents suivront les responsabilités.

Depuis plusieurs années, la population de Sainte-Edwidge est en hausse et compte aujourd'hui 511 personnes selon le décret provincial. Pour continuer dans la même direction, une demande a été déposée, il y a quelques années, à la CPTAQ dans le but d'agrandir le développement des Collines paisibles, une réponse négative de la part de la CPTAQ nous a été donnée. Nous mettons tous nos efforts à relancer le projet afin de continuer l'agrandissement des Collines paisibles pour notre développement.

En début de mandat et encore cette année, votre conseil municipal s'était donné comme mission de consolider nos infrastructures et pour y parvenir, des montants importants ont été investis à l'hôtel de ville et sur nos routes tant pour le creusage des fossés que pour le rechargement. Pour la prochaine année, d'autres projets en infrastructures seront réalisés. Vous y trouverez plus de détails dans le rapport à la section 5.

Je tiens à souligner le travail de toute l'équipe du conseil pour l'assiduité démontrée tant aux rencontres du conseil municipal, aux réunions de travail et aux rencontres des différents comités que ce soit municipal ou au niveau de la MRC. Ce qui caractérise les membres du conseil, c'est l'abondance d'idées innovatrices qui amène des échanges solides et positifs. Dans la même foulée, je désire souligner le bon travail de nos employés municipaux.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE
Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique
 www.iert.ca
Jean-François Thèberge Prop. François Martineau Co-prop.
819 835-5280 Téléc. 819 835-5768 iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

En terminant, je désire remercier, en mon nom personnel et celui de tous les membres de votre conseil municipal, tous les bénévoles qui contribuent année après année au développement et à l'épanouissement de notre belle municipalité.

Bernard Marion, maire



LES ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton en prévision de l'adoption du budget 2017 ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

1. Les états financiers 2015 de la municipalité;
2. Le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2015;
3. Le dernier Plan triennal d'immobilisation (2016-2017-2018);
4. Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2016;
5. Les réalisations de l'année 2016;
6. Les orientations générales de l'année 2017;
7. Prochain budget triennal d'immobilisations;
8. Le traitement des élus de la municipalité; et
9. la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que de ceux, dont la valeur supérieure à 2 000 \$ totalise plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur.

1.- ÉTATS FINANCIERS 2015 DE LA MUNICIPALITÉ

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 6 juin 2016, indiquent des revenus totaux de 1 706 816 \$ et des dépenses de 1 599 513 \$ pour un surplus budgétaire de 107 303 \$ par rapport à des prévisions budgétaires de 1 258 848 \$.

Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2015 est de 150 000 \$. Il y a un capital engagé de 98 943 \$ et un capital de non-engagé de 51 057 \$.

2.- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public généralement reconnues au Canada.

La firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité pour l'exercice 2015.





CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

ACTIVITÉS FINANCIÈRES - FONCTIONNEMENT

RAPPORT FINANCIER AU 20 OCTOBRE 2016

REVENUS	31 décembre 2015	Budget 2016	20 octobre 2016	31 décembre 2016
TAXES ET TARIFICATION	780 673 \$	802 684 \$	770 746 \$	772 938 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	1 471 \$	2 327 \$	4 211 \$	5 058 \$
SERVICES RENDUS	53 709 \$	33 866 \$	59 627 \$	70 563 \$
TRANSFERTS	292 376 \$	198 035 \$	130 746 \$	202 938 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	589 750 \$	0 \$	159 626 \$	164 739 \$
TOTAL DES REVENUS	1 697 980 \$	1 036 912 \$	1 124 956 \$	1 216 236 \$

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	249 673 \$	263 639 \$	248 961 \$	296 617 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	94 951 \$	95 705 \$	93 263 \$	96 955 \$
TRANSPORTS (voirie)	487 181 \$	346 275 \$	252 291 \$	326 768 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	165 901 \$	111 287 \$	120 169 \$	158 924 \$
AMÉNAGEMENT	64 642 \$	54 644 \$	40 307 \$	44 307 \$
LOISIRS ET CULTURE	93 827 \$	76 937 \$	76 125 \$	90 888 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	6 162 \$	37 745 \$	29 270 \$	29 270 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (voir note)	428 621 \$	50 700 \$	156 606 \$	156 906 \$
TOTAL DES CHARGES	1 590 958 \$	1 036 912 \$	1 016 993 \$	1 200 635 \$
EXCÉDENT NET	107 022 \$	0 \$	107 964 \$	15 601 \$

NOTE:

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Amélioration hôtel de ville	54 442 \$		0 \$	0 \$
Amélioration bâtiment centre communautaire	306 578 \$		0 \$	0 \$
Affectation activités - investissement	2 100 \$		0 \$	0 \$
Transport, rechargement gravier	55 150 \$	50 700 \$	124 113 \$	124 113 \$
Hygiène du milieu	- \$	0 \$	14 194 \$	14 194 \$
Aménagement, urbanisme, développement	10 350 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs, patinoire, centre communautaire, parc de voisinage	- \$	0 \$	18 299 \$	18 599 \$
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	428 621 \$	50 700 \$	156 606 \$	156 906 \$



3.- LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018 avait prévu, pour l'année 2016, des investissements de 50 700 \$. Le montant de 50 700 \$ fait partie d'une planification de 3 ans afin d'améliorer les infrastructures des chemins.

4.- LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le budget de cette année, lequel s'élève à 1 036 912 \$, se présente bien puisque l'on prévoit des revenus qui seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respecteront les prévisions dans la mesure où aucun événement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.

5.- RÉALISATION DE L'ANNÉE 2016

Nouveaux règlements municipaux adoptés en 2016

RÈGLEMENT NO	RÈGLEMENT	DATE DE L'ADOPTION
271-2016	Règlement de taxation 2016 et de tarification pour l'exercice financier 2016	2016 01 15
339-2016	Règlement no 339-16 modifiant le règlement 339-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	2016 05 02
354-2016-1	Règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier les dispositions concernant les véhicules utilisés comme bâtiment ainsi que les usages autorisés dans les zones de type « A, AR, F,	En procédure d'adoption 2016 11 xxx
364-2016	Règlement PPCMOI	2016 05 02
365-2016	Règlement relatif aux systèmes d'alarme	2016 06 06
366-2016	Règlement sur le colportage	2016 09 03
367-2016	Citation des Croix de chemin	En procédure d'adoption 2016 11 xxx

Développement local : Fonds de développement

Le pacte rural a changé de nom pour celui du Fonds de développement. La municipalité a un montant de 15 032 \$ (2016 – 2017) de réservé pour des projets municipaux.



Service d'animation estivale (S.A.E.) :

Le conseil a apporté des changements pour les utilisateurs des autres municipalités. Cette année un enfant hors du territoire de la municipalité a payé un montant de 535 \$ par enfant. Pour les résidents de la municipalité, les parents ont payé 145 \$ pour le premier enfant, 270 \$ pour 2 enfants et 385 \$ pour trois enfants. La municipalité a accordé une subvention de ± 390 \$ par enfant. Le conseil entend continuer dans le même sens pour la prochaine année. Le tout s'inscrit déjà dans le cadre de la politique familiale et des aînés.

Travaux en voirie :

La municipalité a fait du rechargement en 2016 dans les chemins Cordon, Masson, de la Rivière, et Boisé pour un montant de 111 789 \$. Cette dépense provient de la contribution de la taxe spéciale sur la voirie et du budget en voirie.

Ce montant inclut l'aide d'une subvention du député de Saint-François, monsieur Guy Hardy de l'ordre de 56 000 \$.

Hygiène du milieu :

Nous avons reçu une confirmation pour les années 2014-2018 d'un montant de 539 434 \$ provenant de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Le comité d'aqueduc et d'égouts et le conseil travail à l'élaboration du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées. En 2017, si tout se présente bien les travaux de 672 616 \$ devraient débuter.

Réseau d'aqueduc :

N'ayant plus de fuite majeure sur le réseau le conseil souhaite votre collaboration afin de ne pas gaspiller l'eau potable. L'été fût sec et les puits n'ont pas fourni la quantité d'eau suffisante, il faut faire attention à notre consommation. J'attire votre attention concernant l'utilisation de l'eau surtout en période estivale. La municipalité possède un règlement 350-2012 ayant comme objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource adoptée en 2012. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

Entretien des édifices :

La municipalité a investi dans l'entretien de l'Hôtel de Ville :

- ⇒ En 2015 un montant de 54 442 \$, le drainage autour du solage.
- ⇒ En 2016 un montant de 28 000 \$, nettoyage, finition du sous-sol
- ⇒ Et en 2017 prévoit un montant de 8 500 \$, isolation et réparation d'un mur de brique

Urbanisme :

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les terrains de notre secteur résidentiel sont tous vendus. Nous travaillons sur le dossier afin d'obtenir une réponse favorable dans ce dossier de la phase 2.

Notre règlement d'accès à la propriété avantage ceux qui achètent un terrain dans les Collines paisibles. Ce règlement vise également la construction et la rénovation d'une propriété résidentielle d'une valeur ajoutée de 25 000 \$.

Pour plus d'information sur le règlement, contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

Le conseil a modifié son règlement de zonage afin de permettre l'utilisation de conteneur. Le règlement sera publié dans le Survol lorsque les procédures d'adoption seront terminées.



La réforme cadastrale, réalisée par le gouvernement, a apporté des changements à vos fiches de propriétaires. Les numéros de lots sont changés pour des chiffres débutant par 5 000 000 également à vos **matricules** (10 chiffres exemple : 1000 10 1000) sur vos comptes de taxes. Vous recevrez dans les prochaines semaines de l'information concernant la réforme cadastrale. Les renseignements ci-dessous s'adressent aux propriétaires de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton :

- ⇒ Les fermes et autres entreprises agricoles, ayant droit au crédit MAPAQ, doivent aviser le MAPAQ de ces modifications importantes, sinon des **DÉLAIS DANS LES REMBOURSEMENTS** de crédits seront à prévoir.
- ⇒ Il est important de faire les changements des matricules aux institutions financières, si vous payer par Accès D'affaires, par votre institution bancaire et/ou si vous avez une entente avec elles.

Mesures d'urgence :

Monsieur Raymond Gagné, consultant pour la municipalité, a effectué une mise à jour de notre plan de sécurité civile pour 2016. Le conseil désire en 2017, procéder à une mise à niveau schéma de sécurité civile et des équipements d'urgence afin de répondre aux mesures citées dans notre plan en sécurité civile.

- ⇒ Pour ceux qui n'auraient pas de détecteur de fumée et de monoxyde de carbone, il serait important de vous en procurer pour protéger ceux que vous aimez.
- ⇒ N'oubliez pas de changer vos piles dans vos avertisseurs de fumée lors du changement de l'heure au printemps et à l'automne.

6.- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2017

La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentifs aux besoins actuels et futurs de façon à ce que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre, et ce, au meilleur coût possible.

Je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et le plan d'investissement, d'année en année.

7.- PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le prochain programme triennal d'investissement en immobilisations 2017-2018-2019 de la municipalité sera déposé au conseil lors de la séance extraordinaire du lundi 12 décembre 2016 à 19h.

Il comprendra l'amélioration des chemins, des infrastructures sportives (patinoire) de nos réseaux d'aqueduc, d'égouts, pluviales sur le chemin Tremblay, du maintien de nos parcs et édifices dans un meilleur état afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

8.- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Voici un rapport concernant la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux. Toute rémunération d'un élu municipal applicable le 1^{er} janvier 2016.



Au terme du règlement numéro 292-2007 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, les membres du Conseil ont eu droit à la somme suivante pour l'année 2016 :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	5 845 \$	2 923 \$	8 768 \$
Conseiller (ère)	1 948 \$	974 \$	2 922 \$
Maire siégeant Au conseil de la MRC de Coaticook	4 267 \$	2 133 \$	6 400 \$

9.- LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2016 AU 20 OCTOBRE 2016

Tel que prescrit par la Loi, vous trouverez ci-joint à ce rapport la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1^{er} janvier 2016.

De plus, à cette liste, vous trouverez les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période et dans la même liste de plus de 2 000 \$ vous trouverez les montants conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats avec ce contractant comportait une dépense totale dépassant 25 000 \$.

En terminant, l'année a été très active comme vous pouvez le constater, je prévois que l'année 2017 le sera aussi. Tous les membres du conseil sont très dévoués et prêts à travailler ensemble afin de continuer à faire du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et comme le slogan le dit «Un milieu paisible et une communauté vivante» et de ce doté d'un développement des plus harmonieux.

C'est peut-être tôt, mais je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous, de la part des conseillers (ères) et des employés, une bonne année 2017, santé, amour et de la réussite dans vos entreprises.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2017 SERA DÉPOSÉ AU CONSEIL À UNE SESSION EXTRAORDINAIRE : LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016, À 19 H

Je vous invite à y assister,

Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 7^e jour de novembre 2016.

Bernard Marion, maire





LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À OCTOBRE 2016

Scalabrini & fils inc.	168 642 \$	Déneigement des chemins (Saison 2015-2016)
Calclo Inc.	37 273 \$	Abat poussière
Excavation Toulouse inc.	25 093 \$	Achat de gravier
Gravière Bouchard inc.	34 537 \$	Achat de gravier

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 2 000 \$ ACCORDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2016

9155-2331 Québec inc. Dominic Scalabrini	5 389 \$	Fossé et transport de gravier
Aqua-Pro Électrique inc.	4 474 \$	Achat et réparation d'une pompe
Construction André Hébert	23 777 \$	Réparation Hôtel de Ville
Consultants S.M. inc.	5 203 \$	Plans d'intervention
Gravière Bouchard inc.	18 746 \$	Achat de gravier
Entreprise Éric Groleau	5 622 \$ 5 366 \$	Balayage des rues Entretien des pelouses
Excavation Coulombe	4 197 \$	Travaux de forage sous-terrain
Raymond Gagné	3 026 \$	Mise à jour du plan de sécurité civile
Gestion 05 inc.	11 050 \$	Diagnostic organisationnel
Groupe Ultima inc.	21 330 \$	Assurance municipale
Équipement récréatif Jambette	18 502 \$ 3 288 \$	Installation des jeux au Parc de voisinage et achat des tables à pique-nique
Archiviste Michel Hamel	2 263 \$	Gestion des archives
Groupe ADE Estrie inc.	10 342 \$	Nettoyage et inspection du réseau pluvial
Les Inst. Électriques R. Théberge inc.	3 460 \$	Entretien usine d'épuration
Marquage premières lignes inc.	12 293 \$	Marquage des lignes de rues et des stationnements



Méga-Tech	7 391 \$	Afficheur de vitesse
Monty Sylvestre	2 111 \$	Conseillers juridiques
Pellerin Potvin Gagnon	8 508 \$	Honoraires des vérificateurs
PG Solutions Inc.	5 490 \$	Logiciel municipal
Scalabrini & fils inc.	21 657 \$	Niveleuse
Scalabrini & fils inc.	4 945 \$	Pelle
Société des médecins de l'université de Sherbrooke	2 148 \$	Expertise médicale
Stanley-Dany Taylor	24 346 \$	Service de cueillette des vidanges et du composte
Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.	7 330 \$	Service de fauchage



Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
JOB 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

NOUVELLES MUNICIPALES



Le conseil municipal a adopté en réunion régulière le Règlement numéro 366-16 qui est un Règlement sur le colportage et la sollicitation dans la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton. Ce règlement est entré en vigueur le 7 septembre 2016, il stipule ceci:

Il est interdit de colporter ou de faire de la sollicitation sur le territoire de la Municipalité, sans permis.

Article 4 PERMIS

I. Toute personne qui désire faire une activité de colportage ou de sollicitation sur le territoire de la Municipalité doit obtenir, au préalable, un permis en vertu du présent règlement et, pour ce faire, doit se présenter au bureau municipal.

Article 6 : RECONNAISSANCE DE CERTAINS ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

1. Toute personne oeuvrant pour un organisme sans but lucratif de la municipalité ou un organisme reconnu par la municipalité n'a pas besoin de permis;
2. Les étudiants ou les jeunes qui vendent des produits ou sollicitent un don dans le but de financer des activités scolaire, parascolaire, d'une activité de loisirs, d'une activité sociale sans but lucratif ou sportif n'ont pas besoin de permis

Article 8 : COÛT

Pour obtenir un permis de colporteur, chaque colporteur doit déboursier un montant de 150 \$, si le montant est payé par chèque, celui-ci doit être payé deux semaines avant la date prévue pour le colportage.

Ceci n'est qu'un petit résumé du règlement, toute personne qui désire en prendre connaissance peut venir au bureau municipal sur les heures normales du bureau.



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Président de séance

Membre du Bureau de l'Assemblée nationale

220, 12^e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3

Tél. : 819-565-3667 Téléc. : 819-565-8779 | Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca



FINISSANT DU SECONDAIRES

Vous êtes finissant(e)s du secondaire cette année? Inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses-reconnaissance qui seront décernées pour la cinquième année. La politique familiale de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton prévoit offrir une bourse-reconnaissance d'un minimum de 150 \$ aux élèves ayant complété leur études secondaires, dont 50 \$ provient de la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie. **Vous n'avez qu'à présenter votre relevé de notes.** Les finissants 2016 de l'école secondaire La Frontalière ET du Collège Rivier n'ont pas à s'inscrire, les écoles vont nous fournir les coordonnées des finissants de Sainte-Edwidge. Vous pouvez acheminer votre demande au bureau municipal : 1439, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton, QC, J0B 2R0 ou par Télécopieur : 819 849-4212 ou courriel: info@ste-edwidge.ca



NOUVEAU-NÉS

La cigogne passera ou est passée chez vous en 2016 ? N'oubliez pas d'inscrire votre nouveau-né auprès du bureau municipal en y déposant son certificat de naissance, afin de recevoir votre chèque de 100 \$ ainsi que l'arbre remis aux parents de poupons.



CROQUE-LIVRES

Veillez prendre note que pour la saison hivernale le Croque- Livres se trouve à l'abri dans le hall de l'hôtel de ville ou vous pourrez avoir accès sur les heures de bureau. Vous êtes donc invité à vous y rendre pour venir choisir des livres ou encore pour y en déposer.

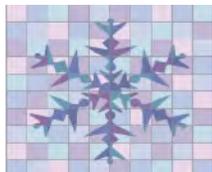


ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai. En dehors de cette période, les abris d'hiver pour automobile doivent être démontés et remisés. Les abris d'hiver doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant, être situés à une distance minimale de 2 mètres du trottoir ou, en l'absence de trottoir, de la bordure de la rue. Les abris d'hiver doivent également être assemblés à partir de matériaux confectionnés spécifiquement à cette fin, selon les normes de l'industrie (règlement de zonage 210, article 4.3.6).



Neige



Il constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé (règlement 311-2000, article 20).

VANDALISME

Notre panneau indicateur de vitesse a été vandalisé le dimanche 2 octobre entre les 22 h et 23 h. Des fils ont été arrachés. Si quelqu'un a eu connaissance de quelques choses, veuillez en aviser immédiatement la municipalité au 819-849-7740. Ce geste tout à fait gratuit est préjudiciable à toute notre communauté. Ce panneau a été mis là pour la protection des enfants qui y circule. Sachez que l'argent investi dans ce projet est le vôtre. Donc, c'est votre bien qui a été endommagé.



Inscription

Si vous êtes intéressé par la formation sur l'usage du défibrillateur. Veuillez vous inscrire à la municipalité au 819-849-7740, ou par courriel au info@ste-edwidge.ca, afin de voir l'intérêt que cette formation suscite. Si le nombre de participants est suffisant, il pourrait y avoir une formation d'ici peu.

Merci de l'intérêt que vous portez à la santé de vos concitoyens.



AVIS IMPORTANT : RÉNOVATION CADASTRALE



La rénovation cadastrale, réalisée par le gouvernement, a apporté différents changements sur les comptes de taxes municipales. Beaucoup de numéros de matricules ont été changés. Les renseignements ci-dessous s'adressent aux propriétaires de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton :

- ◆ Les fermes et autres entreprises, ayant droit au crédit MAPAQ, doivent aviser le gouvernement de ces changements, sinon des délais dans les remboursements de crédits seront à prévoir.
- ◆ Il est important de faire les changements de matricules aux institutions financières, si vous payez par Accès D ou si vous avez une entente avec elles.

Il est très important de faire les démarches adéquates pour éviter des problèmes.

STATIONNEMENT

Conformément au règlement 321-2003, article 11, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 22 heures et 7 heures du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.





FORUM DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Coaticook, 3 novembre 2016 – La MRC de Coaticook invite les citoyens de son territoire à venir participer au forum du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cet événement a pour but de poursuivre l'élaboration du PDZA en permettant à tous de venir parler d'actions locales et concrètes à mettre en place pour le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture de notre territoire.

Au courant de l'automne, les forces, les faiblesses, les opportunités et les difficultés régionales ont été identifiées grâce à des rencontres avec des producteurs agricoles, des membres de la relève agricole, des organisations du secteur forestier ainsi que des fournisseurs de produits et services en milieu agricole. L'expertise des participants a été mise à profit dans ce processus afin d'identifier les enjeux prioritaires selon les principaux utilisateurs de la zone agricole. « La démarche va bon train, indique M. Réjean Masson, maire



de Martinville et président du comité encadrant l'élaboration du PDZA. Nous sommes maintenant rendus à l'étape où on souhaite savoir ce que les producteurs agricoles et les citoyens voient comme avenues de développement de manière à répondre aux besoins qu'ils identifient. On pourra ainsi regarder en avant ensemble pour notre région. »

- ⇒ **Quand** : Le mardi 6 décembre de 9 h 30 à 15 h (arrivez dès 9 h);
- ⇒ **Où** : Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, (1375, ch. Favreau);
- ⇒ **Qui** : Tous ceux qui se sentent concernés par l'agriculture et par son développement;
- ⇒ **Inscription**: Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire à info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au 819 849-7083, poste 221. Un repas sera servi sur place.

Le président du Syndicat local de l'UPA de Coaticook, M. Philipp Stirnimann, invite les agriculteurs à participer en grand nombre. « Pour nous, producteurs agricoles, le forum sera une bonne occasion de parler de ce qu'on vit, de présenter nos idées. On souhaite une bonne participation des agriculteurs et des agricultrices. »

L'élaboration du PDZA est, entre autres, soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et par Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA de Coaticook et la Fédération de l'UPA de l'Estrie.

rédit photographique : Lilimagine

- 30 -

Source et informations :

Étienne Lafortune, chargé de projet – PDZA à la MRC de Coaticook
819-849-7083, poste 237



SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook en collaboration avec votre service de protection incendie, vous invite à profiter du changement d'heure de la nuit du 5 au 6 novembre pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque le tout est complété, vous pouvez la rappeler afin de s'assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme.

Des points importants à retenir :

- ⇒ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- ⇒ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- ⇒ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;
- ⇒ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;
- ⇒ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- ⇒ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;
- ⇒ Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- ⇒ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop. La problématique est probablement l'emplacement. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.





ANIMALERIE
Chez
Chanel

Animaux de compagnie - Nourriture - Produits - Accessoires
 Service de toilettage et pension

Tél. : 819 849-7913
 Site web: www.chezchanel.com



Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminuent d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

PLEIN AIR COATICOOK INC – SKI DE FOND/RAQUETTE

Plein Air Coaticook offre près de 30 km de pistes de différents niveaux pour le ski de fond et trois sentiers pour la raquette. Le chalet d'accueil et départ des pistes sont situés chemin Lacourse à 4 km de Coaticook. Nouveauté cette année : Un seul billet d'abonnement au coût de 25 \$ valide pour le ski et la raquette. Les billets seront disponibles à la mi-décembre chez Légufruits, au Foyer du Sport et au Parc de la Gorge. C'est gratuit pour les enfants et étudiants. Pourquoi ne pas l'offrir pour Noël?

Pour la date d'ouverture et les conditions de ski, consultez notre site Internet à www.pleinaircoaticook.ca On vous attend !

Les responsables de Plein Air Coaticook

Tél./Télec. : 819 849-2000




Gary Caldwell
Président

Caldwell Bio Fermentation Canada Inc.
579, chemin de la Rivière, Ste-Edwidge
(Québec) Canada J0B 2R0

ULTRA ACCOMMODATION
DÉPANNÉUR **S. Grégoire**

Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie

Aussi disponible:





1324, ch. Favreau
Sainte-Edwidge, Qué
JOB 2R0

France et Sylvain, propriétaires
Tél: 819.849.3083 / Fax 819.849.4360



SA CAISSE AU BOUT DU FIL LE WEEK-END POUR STÉPHANIE

VOTRE CAISSE, ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7!

Prenez rendez-vous, obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers:

- De 6h à 22h en semaine
- De 8h 30 à 16h la fin de semaine

Composez le 819 849-9822

Bédard
MAMAN OCCUPÉE

Desjardins
Caisse des Verts-Sourcels de l'Estrie



CERCLE DE FERMIERÈRES

SAINTE-EDWIDGE



L'automne est là avec ses magnifiques couleurs, ses récoltes de tous genres, ses conserves et tout ce qu'apporte cette belle saison. Bientôt, ce sera cette période où la nature se repose sous un blanc manteau. Bon, assez de rêver...

Nous, les Fermières, n'abandonnons jamais. Quelques-unes ont participé aux Comptonales. En octobre, c'est la rencontre régionale à St-Élie. En novembre, on goûtera à la citrouille et en décembre ce sera le temps de déguster les merveilleux pâtés chauds de chacune.

Dans nos têtes trotte toujours la préparation de notre BRUNCH ANNUEL qui aura lieu le 12 février 2017 au Centre Communautaire. Préparez votre agenda 2017 et inscrivez-y la date. C'est important..



Je suis tôt mais Noël arrivera bientôt. **Au nom de toutes, je souhaite un merveilleux Noël à vous tous et une année 2017 remplie de belles choses pour chacun et chacune de vous.**

À la prochaine!!

Rita J. Masson
aux communications



ÉQUIPE D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

À cause de la date de tombée (10 octobre), plusieurs des événements annoncés ici auront déjà eu lieu quand vous recevez votre Survol.

Tournant « missionnaire » de l'Église

En réponse à un souhait du pape François, les diocèses et paroisses du monde entier sont en train de procéder à un renouveau qu'on appelle un « tournant missionnaire » parce qu'il met l'accent sur l'« évangélisation ». François invite les croyants à « sortir » à la rencontre des gens où qu'ils soient. Et à se recentrer sur et approfondir le message essentiel de l'Évangile qui en est un d'amour, de Dieu et du prochain. Ainsi on rappelle aux croyants qu'ils doivent être des témoins de cet amour par leur attitude envers tous.

Nouvelles du Comité missionnaire : le 23 octobre, la soupe populaire à Johnville

Elle vise à recueillir des fonds qui seront acheminés à un orphelinat en Haïti, et serviront, entre autres, à ce qu'il puisse se doter d'une toilette. À cet établissement, dirigé par Sr Eumanie – qui a été visité par Carmen Lessard du Comité missionnaire à Johnville – on procure l'enseignement aux jeunes. Présentation à 10 :30, suivie d'un film à 11hres et du diner à 11hres30. On recueille aussi des montres pour les plus âgées des élèves. Si vous avez de vieilles montres – qui fonctionnent – ou encore si vous ne pouvez assister à la soupe populaire et voulez faire un don, même après le 23 oct., s.v.p. communiquez avec Lise Fauteux (849-4987).

Messe de la Rentrée, le 11 septembre

Une quinzaine de jeunes ont assisté avec leur sac d'école à cette messe spéciale. Tout au long de la messe, ils ont participé de multiples façons, même en répondant aux questions du célébrant, Yvan, avant de recevoir des mains de Louise Marion et Lorraine Lanciaux. Merci à Johanne Roy pour la décoration, à Lorraine pour la publicité et les pommes et à Louise pour le cadeau-souvenir.





Messe de l'action de grâces le 9 octobre

Dans une église décorée de produits de récolte, à cette occasion on rend grâce pour le merveilleux été qui se termine avec ses abondantes récoltes.

Messe des chasseurs le 23 octobre

Cette fois c'est dans une église décorée de trophées de chasse que les chasseurs sont invités à venir en vêtements de chasse pour assister à la messe et partager avec tous souvenirs de chasse et un goûter préparé par Manon Scalabrin.



Messe en hommage aux aînés le 13 novembre

Une merveilleuse occasion de remercier nos aînés. À cette occasion, en plus d'un récital de quelques « vieilles » chansons après la messe, nous leur offrons un goûter où tous sont invités à se revoir pour échanger et partager des souvenirs. On invite aussi tous les aînés qui ont dû quitter Ste-Edwidge ces dernières années. Passez le message si vous en connaissez. Tous et toutes sont bienvenu(e)s!

Souper paroissial, le 2 octobre

Le Conseil de gestion tient à remercier tous les bénévoles, nos généreux commanditaires ainsi que toutes les personnes qui sont venues au souper paroissial. Tous ces gens ont contribué au succès de notre principale activité. Encore une fois ce fut un grand moment de partage et de fraternité entre les membres de notre communauté.

Party de l'Halloween

Une grande soirée à eu lieu le 29 octobre au Centre communautaire, animé par la pétillante Patricia Désorcy. (Voir photos)

Pratiques de chant pour Noël

Première pratique le vendredi 4 novembre à 19hres. Bienvenue à tous et toutes, de 4 à 84 ans! On s'amuse tout en préparant du beau chant pour Noël.

Texte par Aurélie Caldwell



L'HALLOWEEN EN PHOTOS À STE-EDWIDGE









Communautaire



ENTREPRISES
Clément
L'AVOIE

Transport général,
 Mécanique Automobile
 Remorquage

92, rue St-Jacques Sud, Coaticook, Qc
 Tél. : 819 849-6374
 Fax : 819 849-3171

Esso
 CAA
 QUÉBEC



DES NOUVELLES DE L'ACCOMMODATION

Gagnant Pool de Loto :

Aout : Lyne Massé et Jacques Ménard.

Septembre : Louise Desrosiers, Brigitte Cotnoir, Rita Masson, Réjean Fauteux et Jacques Ménard.

Octobre : Patrick Fournier, Jean-Pierre Lepage, Micheline Poisson et Réginald Théberge.

Heure du Bureau de Poste

Lundi au Vendredi : 9.00 am à 13.00 pm

Vous devez ramasser votre courrier à toutes les semaines.

Célébration 2017

Venez célébrer 2017 avec nos producteurs locaux !!!



JOYEUX NOËL

ET

BONNE ANNÉE 2017

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE?



- ⇒ Pour donner le bain à votre conjoint (e) ou à un ami;
- ⇒ Pour de la supervision;
- ⇒ Pour aller faire des commissions;
- ⇒ Vous ne pouvez laisser seul votre conjoint (e) à la maison;
- ⇒ Vous souhaitez avoir un peu de temps pour vous.

Je vois à l'hygiène (bain), à la surveillance et aux besoins généraux de votre être cher.

Je détiens mon diplôme en Auxiliaire aux services Santé et sociaux (ASSS).

Pour me joindre: Julie Fauteux au 819-849-3742 ou fauteux.j@hotmail.com



PARENTS,

C'EST LE TEMPS DE PENSER À VOUS!

Formation *Parent-bition*

Tu es un parent sans emploi et tu souhaites poursuivre tes études secondaires sans frais? Tu pourrais avoir accès à un horaire adapté à la vie de parent, utiliser une halte-garderie gratuitement et obtenir une allocation par jour de formation. Tu aurais aussi la possibilité de créer des liens et d'obtenir une foule de trucs pratiques, et ce, peu importe ton âge. L'opportunité t'intéresse? Contacte Edith au [819-849-0440](tel:819-849-0440) poste 229.

Avec la participation financière d'Emploi Québec Estrie.



www.croquarium.ca
819 340 1960 | info@croquarium.ca

série d'ateliers parent-enfant



série de 4 ateliers
en dyade parent-enfant



samedis 29 octobre, 12 novembre,
26 novembre et 10 décembre



Maison de la famille
de la MRC de Coaticook
23 rue Cutting, Coaticook



9h à 10h15 pour les 3-6 ans
10h45 à 12h15 pour les 7-11 ans



24\$ par famille (1 parent et 1 enfant)
8\$ par enfant supplémentaire
tarif rendu possible grâce au soutien du regroupement
Manger, rire et courir de Coaticook



Éveillez votre curiosité en complicité avec votre enfant. Découvrez des outils simples et concrets pour des temps de **repas plus harmonieux**, pour aider à **dépasser la peur des nouveaux aliments**. Redécouvrez votre cuisine comme un espace d'échanges, d'apprentissages, et surtout de **plaisir**.

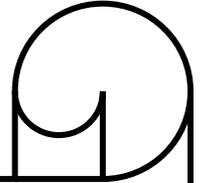
Des aliments à découvrir avec tous les sens, des recettes à inventer, des tas de nouvelles saveurs à déguster ! Croquarium vous propose une **série de 4 ateliers qui fera de vous de véritables aventuriers du goût!**



819 340 1960 poste 1 | info@croquarium.ca
Inscription **avant le 24 octobre 2016**
nombre de places limité à quatorze, maximum 2 enfants par adulte

Je m'appelle Isabelle Fauteux,

J'ai 4 enfants et dernièrement en leur lisant un livre de Noël, je me suis rappelé de beaux souvenirs. Mes professeurs du primaire nous donnaient comme tâche d'écrire un conte de Noël et nous étions publiés dans le Progrès. Donc, j'ai décidé de faire revivre ces beaux moments à nos enfants des écoles de Ste-Edwidge et de Martinville. Ainsi nos petits écrivains feront des textes pour toutes les fêtes de l'année. Pour Noël, nous avons quatre enfants qui ont fait aller leurs petites plumes. Merci beaucoup Mégane, Raphaël, Lory Ann et Mayka!!! Les enfants auront plus de détail à l'école pour les prochaines publications.



Margot l'escargot fête Noël dans les pays chauds

Aujourd'hui, c'est Noël. Déjà, en se réveillant, Margot, un petit escargot, a hâte d'ouvrir les cadeaux que sa mère va mettre sous le palmier de Noël. Elle saute partout tellement elle est excitée. Mais sa mère lui dit :

-Garde ton énergie Margot, grand-papa et grand-maman viennent pour le diner. Ce soir on ira avec eux à la messe de minuit.

- Mais maman, proteste Margot, j'ai le goût d'ouvrir mes cadeaux!

- On n'est que le matin Margot, les cadeaux, on les ouvre à 1 h du matin! Dit Marguerite.

Lucie, la meilleure amie de Margot, arrive. Marguerite décide que Lucie peut les accompagner à la messe. Margot est très contente et décide d'aller à la plage avec Lucie. En arrivant, Margot s'exclame :

- Brrr, il fait froid! On est mieux de rentrer à la maison, car je n'ose pas sortir de ma coquille!

Lucie et Margot rentrent à la maison et Marguerite leur dit :

- Voulez-vous un chocolat chaud?

- Oui!! Disent-elles en chœur!

- J'espère que vous n'avez pas trop dépensé d'énergie, car on va se coucher à 2 h du matin...

Maintenant c'est l'heure de décorer le palmier de Noël. Margot met des fleurs multicolores et Lucie une magnifique guirlande de coquillages. Margot se pose une question :

- Maman, est-ce que tu penses que le Père Noël se met en maillot de bain pour distribuer les cadeaux dans le sud? En riant, sa mère lui dit qu'elle ne le sait pas, car elle ne l'a jamais vu la nuit de Noël. Margot espère avoir l'occasion de le vérifier. À la tombée de la nuit, tous partent à la messe. Tout le monde chante des chansons de Noël comme : « Mon beau Palmier, roi des forêts... » Lorsque c'est terminé, Margot et Lucie rentrent à la maison. C'est enfin le temps d'ouvrir les cadeaux.

Malheureusement, Margot a raté la visite du Père Noël et devra attendre l'an prochain pour avoir la réponse à sa question, mais tous passèrent un Joyeux Noël dans les pays chauds!!!

FIN

Mégane Bolduc, 4 ième



Hello Kitty fête Noël avec les anges

Ce matin, Hello Kitty ne sait pas où elle est. Soudain, un ange apparut.

- Où suis-je? demande Hello Kitty.

- Tu es au pays des anges.

- Sérieusement?

- Je dis la vérité! Dit l'ange.

- Comment connais-tu mon nom?

- Je suis un ange. Je connais le nom de tout le monde. Viens on va fêter Noël.

Après une longue fête, Kitty s'endort. Le lendemain matin, Kitty se réveille chez elle. Elle se dit que c'était un rêve. Mais non! Alors l'ange descendit du ciel et lui dit qu'elle l'avait ramené chez elle. **FIN**

Lory Ann St-Pierre Redden, 4e année



Sauver Noël

Il était une fois un Père Noël qui n'avait pas de renne, ni de traîneau.

Un jour il a demandé à ses lutins et lutines de l'aider à apprivoiser des rennes du pôle nord et à construire un traîneau.

Il a aussi demandé à ses amies les fées, leur poussière d'étoiles magique, pour faire voler les rennes et le traîneau du Père Noël.

Le lendemain c'était la veille de Noël et il a livré tous les cadeaux du monde entier en toute sécurité.

FIN

Mayka Masson, 3ième année



LA FARCE DU SIÈCLE

Les lutins bricoleurs faisaient leur boulot, le lutin farceur faisait des farces aux lutins malheureux pour les rendre heureux. Soudain, le Père Noël aperçoit un lutin grognon qui était en train de voler les cadeaux et le traîneau.

Un beau matin, au Pôle Nord, tout le monde était heureux. Le Père Noël était dans ses quartiers en train de manger des biscuits. Les lutins bricoleurs faisaient leur boulot, le lutin farceur faisait des farces aux lutins malheureux pour les rendre heureux. Soudain, le Père Noël aperçoit un lutin grognon qui était en train de voler les cadeaux et le traîneau. Donc le Père Noël se précipita vers son traîneau resplendissant, mais le lutin était déjà parti avec les cadeaux. Ho non!!! S'écria le Père Noël. Les lutins sont tous couchés sauf un farceur, il s'approche de ce lutin en lui demandant de l'aider à retrouver les cadeaux. Le lutin qui s'appelait Polaroid demanda au Père Noël, comment va-t-on le retrouver? Il a tout volé!!! Le traîneau et les reines!!! Polaroid dit comme idée : nous n'avons qu'à prendre les bébés reines et le vieux traîneau de Grand-Papa Noël. Il faut faire vite, car j'ai peur que le lutin grognon allume un feu au centre du village des humains avec le traîneau et les cadeaux. Une heure plus tard, Polaroid et le Père Noël arrivent au village des humains et aperçoivent le lutin grognon qui leur avoue avoir fait une farce. Le Père Noël ria, HO! HO! HO! **FIN**

Raphäel Blais, 4eme année



UN NOUVEAU PARC POUR L'ÉCOLE DE SAINTE- EDWIDGE-DE-CLIFTON



Coaticook, le 2 novembre 2016 – C'est dans une ambiance festive que les élèves, le personnel et les partenaires de l'école de Sainte-Edwidge inauguraient leur tout nouveau parc-école le 25 octobre dernier.

Mme Catherine Blanchet, directrice par intérim de l'établissement, a chaudement remercié les différents partenaires qui ont contribué à l'aboutissement du projet : « Merci au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour les 25 000 \$ qu'a reçu l'école dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école*, merci à la Fondation Tillotson, à la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, à Excavation Scalabrini, à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets et à la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour leur contribution ». La directrice a également exprimé sa gratitude aux parents et aux membres du personnel qui se sont impliqués dans le projet.



M. André Couture, commissaire à la CSHC, a souligné quant à lui la contribution exceptionnelle de tous les partenaires afin que l'aménagement de ce parc-école réponde non seulement aux besoins récréatifs et sportifs des élèves, mais aussi à ceux de la communauté environnante.

Entourés d'élèves, le Directeur Général de la CSHC, Martial Gaudreau; Le commissaire de Ste-Edwidge, André Couture; Pierre Scalabrini de Excavation Scalabrini et fils; Bernard Marion; La représentante du CA de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, Nadine Groulx; La directrice par intérim de l'école Catherine Blanchet.

Le réaménagement du parc-école s'inscrit directement dans le plan de réussite de l'établissement et contribue à développer chez les élèves des habiletés motrices prévues au programme de formation ainsi que de saines habitudes de vie.

De beaux exemples de partenariats pour l'aménagement d'infrastructures qui bénéficient à toute la collectivité.



2 MOIS D'AVIS POUR DÉMÉNAGER : LES RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS DONNENT DE FAUSSES INFORMATIONS



Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

Sherbrooke – 2 novembre 2016 – Des informations erronées sont données par des résidences privées pour aînés sur le droit de quitter un logement avec deux mois d'avis pour emménager en résidence. C'est ce qu'ont constaté Isabelle Guérard, de l'AQDR Sherbrooke (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) et Sylvie Bonin, de l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale).

Les deux organismes ont reçu des demandes d'information à ce sujet. Des personnes aînées signent des baux dans des résidences, après avoir reçu comme information de la part de gestionnaires qu'elles peuvent mettre fin à leur bail actuel en donnant deux mois d'avis. « Le problème est que cette information est erronée parce qu'incomplète » affirme Mme Guérard.

En effet, ce deux mois d'avis n'est possible que si l'état de santé nécessite des services qui ne sont pas offerts dans le logement actuellement occupé. Le besoin de services doit être attesté par un professionnel autorisé par le réseau de la santé et des services sociaux. « Un locataire aîné qui désire emménager dans une résidence privée pour aînés ou simplement changer de résidence sans une telle attestation ne peut donc pas briser son bail en donnant un deux mois d'avis » précise la coordonnatrice de l'AQDR.

« Nous ne voulons accuser personne » mentionne Mme Bonin, de l'ACEF, qui a connu un cas où la gestionnaire de la résidence avait mal compris la loi et donnait cette fausse information de bonne foi. « Mais nous voulons informer les gestionnaires et surtout les aînés, pour éviter des situations problématiques. Il vaut mieux essayer de s'entendre avec son propriétaire actuel pour quitter en cours de bail, avant d'en signer un autre ailleurs. » ajoute-t-elle.

Les deux organismes invitent les personnes aînées ayant vécu cette situation à communiquer avec eux. Ils souhaitent sensibiliser les gestionnaires de résidences concernées. « Je rappelle aussi que nous offrons des ateliers sur comment choisir sa résidence pour aînés et connaître ses droits » conclut Mme Guérard.

Pour que la résiliation à deux mois d'avis prenne effet, il faut remettre au propriétaire les documents suivants :

- Un avis de résiliation
- Une attestation qui prouve son admission à la résidence ou dans une autre ressource
- Un certificat d'une autorité reconnue dans le réseau de la santé et des services sociaux qui prouve que votre état de santé nécessite un lieu d'hébergement adapté à vos besoins.

- 30 -

Pour information :

Isabelle Guérard, Coordonnatrice AQDR-Sherbrooke
819-829-2981

Sylvie Bonin, Coordonnatrice de l'ACEF
819-563-8144 / cell : 819-574-5198

Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

☎ 819 347-2598
☎ 819 347-3583
www.mcbibeau.liberal.ca



L'HARMONISATION DES USAGES FORESTIERS : L'IMPORTANCE DE L'ÉCOUTE



Association forestière
du sud du Québec

*Ensemble, donner le goût de la forêt
pour tous*

Promouvoir la gestion durable de l'ensemble des ressources du milieu forestier est un défi d'ampleur

que nous devons relever tous les jours. La première étape pour y arriver est d'abord d'écouter. Cet exercice nous permet de bien saisir les préoccupations du propriétaire forestier, du citoyen, de l'étudiant, des partenaires... mais avouons-le, avec le rythme effréné de la vie en 2016, cette étape est souvent négligée. On finit alors par agir sans avoir pleinement considéré les intentions de chaque groupe. Au final, ceux avec des intérêts marqués se font davantage entendre et les actions s'enlignent sur leurs besoins. Du moins, c'est ce qui se faisait, mais est-ce encore ainsi aujourd'hui? De moins en moins, car « une forêt à sa juste valeur » c'est un lieu reconnu pour plus que son bois, un matériau écologique. C'est un patrimoine culturel où il fait bon se rassembler et y jouer. C'est une richesse naturelle qui nous rend d'incalculables services comme la filtration des eaux et la captation des gaz carboniques afin de lutter contre les changements climatiques. C'est une terre pourvoyeuse de gibier et de paysages évocateurs. L'harmonisation des usages consiste à associer toutes ces utilisations. Pour y arriver, il faut une grande écoute de chacun des utilisateurs. Donc, nous avons avantage à revenir à la base, tendre l'oreille, nous serrer les coudes et amorcer des actions pour l'avenir d'une forêt bien aménagée.

Dans le cadre de nos actions à l'Association forestière du sud du Québec, nous devons nous adapter à ces diverses préoccupations afin de fournir des services adaptés aux objectifs du propriétaire, de donner des documents de vulgarisation et de sensibilisation aux citoyens, d'offrir des activités interactives aux jeunes, d'organiser des lieux d'échange et de réseautage pour les partenaires. Ce sont nos moyens afin d'engendrer un changement de culture durable aux bénéfices d'une forêt pleinement utilisée tout en y préservant les qualités intrinsèques de celles-ci.

Au cours des dernières décennies, nous et l'ensemble du secteur forestier et de la transformation du bois avons dû relever de nombreux défis tant écologiques, environnementaux ou économiques comme l'arrivée d'espèces envahissantes, les aléas de la politique et de l'économie et les perturbations dues aux changements climatiques. Grâce à nos expériences du passé, nous regardons le présent d'un oeil plus averti et mettons en oeuvre notre plan d'action qui présage un futur meilleur.

Tous ensemble, prenons part à ce mouvement orienté vers une utilisation durable de notre territoire et de nos ressources.

Amélie Normand,

Directrice-générale de l'Association forestière du sud du Québec

**Service
d'entretien E.A. enr.**
**Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE**
200, rue Bourgeois Tél.: 819-849-6978
Coaticook, Qc J1A 1B4 Cell.: 819-571-0258



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

UN SERVICE GRATUIT, BON POUR LE CONFORT ET POUR CONTRÔLER VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'équipe de l'ACEF Estrie vous annonce la continuité du programme **Éconologis** du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles jusqu'au 31 mars 2017. Chaque année, des milliers de ménages à revenu modeste de partout au Québec bénéficient de conseils et de services en efficacité énergétique gratuitement. Ici en Estrie, environ 500 foyers situés sur tout le territoire pourront recevoir la visite d'un conseiller en efficacité énergétique de l'ACEF Estrie cette année.

Éconologis comporte deux volets entièrement gratuits. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers de calfeutrage et d'installation de produits liés à l'efficacité énergétique pour faire face à l'hiver. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

« Le programme, offert tant aux locataires qu'aux propriétaires, a pour but d'informer les gens sur les différentes façons de rendre leur domicile plus efficace et aussi de les sensibiliser au fait qu'en changeant simplement quelques petites habitudes de vie, ça peut leur permettre de mieux contrôler leur consommation d'énergie et en même temps d'améliorer leur confort », indique Hugo Payeur, coordonnateur du programme à l'ACEF Estrie.

Pour bénéficier du programme **Éconologis**, les gens doivent répondre à certains critères. Par exemple, ils doivent recevoir une facture d'énergie pour le chauffage. De plus, aucun occupant du logement ne doit avoir reçu la visite d'un conseiller dans le cadre du programme Éconologis ou d'un programme de même nature géré par le Ministère, et ce, au cours des cinq dernières années ou des trois dernières années s'il a déménagé. D'autres critères s'appliquent aussi, notamment à l'égard du revenu déclaré en 2015.

1 personne : 24 600 \$	3 personnes : 37 650 \$	5 personnes : 51 846 \$	7 personnes et plus : 65 101 \$
2 personnes : 30 625 \$	4 personnes : 45 712 \$	6 personnes : 58 473 \$	

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le 1 866 266-0008 ou de contacter l'ACEF Estrie au **819 563-1585**. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : www.econologis.gouv.qc.ca.

Source : Hugo Payeur, 819 563-8144

Coordonnateur du programme Éconologis, région de l'Estrie





Laitier, bovin, volaille, porcine, ou autres, **La Coop a ce qu'il vous faut** parmi notre vaste inventaire de produits de qualité qui répondront à tous vos besoins en matière de production et d'alimentation animales.

Pour vos semences, fertilisants ou la protection de vos cultures, **La Coop a ce qu'il vous faut!** Notre équipe d'experts pourra vous conseiller avec un suivi technique dans vos champs.



Avec notre secteur des grains, **La Coop a ce qu'il vous faut** pour vous offrir les meilleures conditions pour la mise en marché de vos récoltes. Notre centre régional de commande répondra à vos besoins.

Avec nos centres de rénovations UNIMAT, **La Coop a ce qu'il vous faut** pour vos projets de rénovation et de construction de même que toute la quincaillerie dont vous pouvez avoir besoin au quotidien. Nous pouvons aussi nous vanter d'avoir une foule de produits spécialisés dans le secteur agricole.



Que ce soit pour des services agricoles, résidentiels ou commerciaux, Sonic vous permet de diminuer vos coûts et vos tracas. Les conseils d'experts, des services d'entretien et d'urgence, la livraison automatique, la vente et le financement d'équipement font de Sonic un partenaire de choix!

La Coop des Cantons

96, rue Main Est, Coaticook - 819 849-9833

2, rue Principale, St-François-Xavier-de-Brompton - 819 845-4122

55, chemin Auckland, St-Isidore-de-Clifton - 819 658-3758

La Coop Compton

26, chemin Hatley, Compton - 819 835-5411